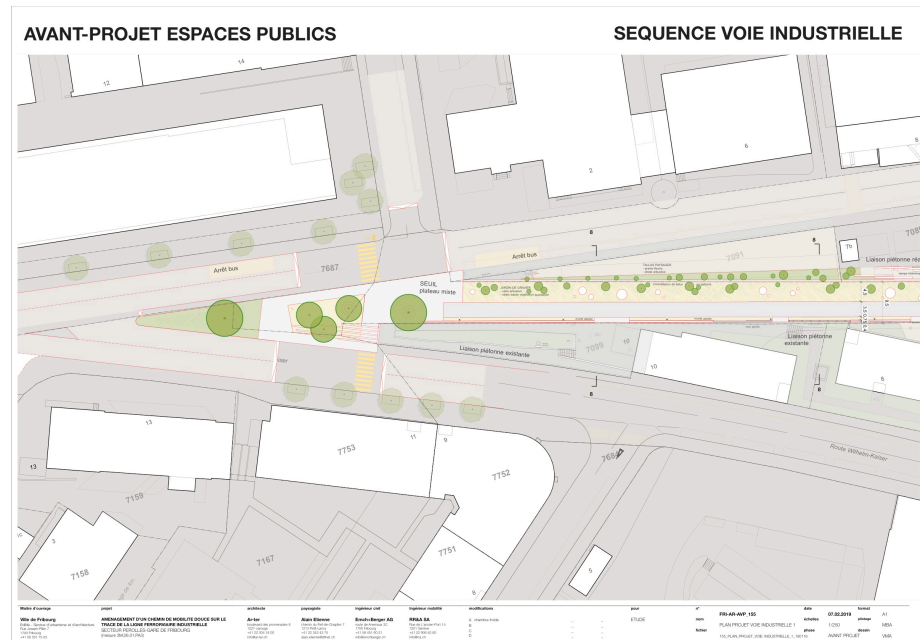




Reconvertir une voie ferrée industrielle en promenade urbaine



Extrait du projet (accroche route de la Fonderie - route Wilhelm Kaiser)

Le Projet d'Agglomération de Fribourg (PA3) contient plusieurs mesures fortes en faveur de la mobilité douce, dont un cheminement en site propre entre la gare CFF et les Charmettes sur le tracé d'une ancienne voie ferrée industrielle.

Le nouveau cheminement doit devenir la colonne vertébrale du réseau de mobilité douce, irriguant cette partie de l'agglomération en fort développement. En effet, il met en relation :

- ▶ le site de la gare CFF de Fribourg, principal pôle de transport de l'agglomération,
- ▶ le "plateau des écoles" et ses nombreux équipements (UNI, HEIA-FR, HEdS-FR, EMF, CO de Pérolles, Musée d'histoire naturelle, Jardin Botanique),
- ▶ le quartier dense et animé de Pérolles,
- ▶ des sites de développement urbain majeurs pour la ville et la région (Blue Factory, Parc de la Fonderie, les Arsenaux, Friglâne, etc.).

Les profils des utilisateurs et les itinéraires effectués à pied ou en vélo seront dès lors très diversifiés. Le défi est de donner à ce projet les moyens de sa large vocation, par un aménagement s'inscrivant comme la pièce maîtresse d'un réseau de mobilité douce dans lequel il doit s'intégrer de manière harmonieuse.

Compte tenu des contraintes du bâti, du foncier et de la réserve par les TPF d'une bande de 5 m pour une possible intégration d'une liaison de transport public, le cheminement est de gabarit modeste. Les réflexions quant à la cohabitation entre les piétons et les cyclistes nous ont amené à préférer un aménagement destiné en priorité aux piétons, l'offre en aménagements cyclables sur les itinéraires alternatifs étant suffisamment attractive et sûre, et plus roulante en particulier pour les VAE.

Trois secteurs de connexion majeurs ont demandé une attention particulière : l'accroche nord dans le secteur de la Gare, le Passage sous-voies du Cardinal et l'accroche sud (traversée de la route de l'Industrie).

L'étude a été menée en interaction étroite avec l'architecte-paysagiste et l'ingénieur civil mandatés pour la mise en oeuvre du projet.

Aménagement d'un chemin de mobilité douce, secteur Gare de Fribourg - Pérolles

Maître d'ouvrage

Ville de Fribourg, Service de l'urbanisme et d'architecture